

Fonction publique : la qualification de la personne (et pas du poste) et le salaire à vie, c'est terminé, avec la rupture conventionnelle (loi de transformation de la fonction publique). Le décret : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000039727613&categorieLien=id>

Source : Le Café pédagogique,

Fonction publique : l'emploi à vie c'est terminé avec la rupture conventionnelle (loi de transformation de la fonction publique) : le décret <https://t.co/7d3gDQmozv>

— Café pédagogique (@cafepedagogique) [January 3, 2020](#)

La destruction du statut de la fonction publique fait partie du SACCAGE DES COMMUNS et de la PRÉCARISATION GÉNÉRALE par les prétendus « libéraux ».

Nous voyons tous les jours des PREUVES révoltantes que L'ÉLECTION entraîne mécaniquement :

- 1) notre DÉPOSSESSION politique,
- et
- 2) la CORRUPTION générale des acteurs.

#CherchezLaCauseDesCauses

#PasDeDémocratieSansTirageAuSort

#PasDeTirageAuSortSansCitoyensConstituants

Fil Facebook correspondant à ce billet :

https://m.facebook.com/story.php?story_fbid=10157776886147317&id=600922316